

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
12 décembre 2011- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1

Une Gambienne à la tête de la CPI : la politique d'abord, le droit ensuite



A retenir

- ✓ Fatou Bensouda à la tête de la CPI
- ✓ Luis Moreno-Ocampo finit en juin 2012
- ✓ Jean Ping critique le CPI mais n'a pas créé le CPA
- ✓ Un homme pour tous les crimes commis en Côte d'Ivoire, quand même !

Y-a-t-il lieu de se réjouir de voir la gambienne Fatou Bensouda devenir la prochaine procureure de la Cour Pénale internationale (CPI) ? Oui ! C'est l'alternance entre blanc et noir. En effet, après neuf ans à la tête de la CPI, le Procureur Luis Moreno-Ocampo, dont le mandat s'achève officiellement en juin 2012, ne s'est pas fait beaucoup d'amis en Afrique.

Jean Ping de l'Union africaine pourra même sabler le champagne si ce dernier est reconduit en janvier 2012. Ce dernier n'a pas cessé de marteler que la CPI est un Tribunal qui ne condamne en très grande majorité que des « Noirs ». En pourcentage, Jean Ping a raison. Mais pourquoi les chefs d'Etat africains n'ont-ils pas créé une Cour Pénale Africaine (CPA) pour juger des exactions de leur pair ? Après tout, il existe bien un « *syndicat des chefs d'Etat africains* » ? C'est que l'impunité est devenue un sport collectif en Afrique et à ce titre, une Cour Pénale Africaine viendrait « gâter la sauce gombo », surtout au Togo. Le Sénégal qui aurait pu entrer

dans l'histoire en jugeant Hissène Habré sur son sol, n'a pas osé s'attaquer à ce dossier, sinon il fallait amener à la barre l'actuel Président du Tchad, Idriss Déby. Alors, tout traîne en longueur, et chacun se cache derrière des sommes d'argent que la Communauté internationale a revue à la baisse compte tenu de la gourmandise bien africaine des chefs d'Etat dès lors qu'il s'agit de « *rendre un service* » à l'Afrique. Mais personne n'oublie que cela rapporte d'accueillir un chef d'Etat comme réfugié « *apolitique* ». Mr Déby ne peut être compté parmi les « *africains pauvres* » gagnant moins de 2 dollars par jour. La CPI est formée en majorité d'Etats africains. La logique veut que ce soit un ressortissant africain qui dirige. Mais plusieurs pays comme la Côte d'Ivoire ou le Soudan n'ont pas ratifié le statut de Rome, traité créant la CPI. D'autres pays plus malins comme le Togo l'ont signé mais ont « *oublié* » de promulguer le décret d'application. « *Qui est fou ?* »

-----+~+@+~+-----

chantait le musicien Manu Dibango. C'est vrai que signer signifiait pour certains chefs d'Etat africains de recevoir certaines subsides de l'aide internationale dont une grande partie retourne au point de départ... En dehors des 120 pays qui ont ratifié, il faut surtout noter les Etats-Unis ou Israël qui ne l'ont pas ratifié. Du coup, la CPI dépend entièrement de la collaboration active des Etats. Plus concrètement, si un Etat riche occidental a besoin d'attraper un « *chef d'Etat africain* » en mauvaise odeur de sainteté, il suffit alors de monter une opération CPI. Il arrive même qu'un prisonnier africain soit incarcéré pour avoir demandé la « *vérité des urnes* » et le « *recomptage des bulletins de vote* » en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire d'Alassane Ouattara n'a accusé Laurent Gbagbo « *que* » de «

crimes économiques ». Mais la CPI semble avoir fait une liste macabre et partielle des crimes commis en Côte d'Ivoire au nom de l'aveuglement de quelques dirigeants pour tenter de faire porter la responsabilité à un seul « *homme* ». Mais il manque d'autres hommes à la barre. La justice de la CPI qui garde encore en prison le Congolais Jean Pierre Bemba, sans d'ailleurs pouvoir apporter des preuves formelles, semble de plus en plus devenir une justice aux ordres des dirigeants politiques occidentaux. Ces derniers ont réussi le tour de force de séparer le droit et la justice pour y glisser la politique et la protection de leurs intérêts bien compris. On sera assurément loin de la vérité et plus proche des boucs-émissaires comme le veulent les occidendo-centristes. YEA.

Thème en gestation

- ◆ Aide publique au développement : vers l'exigence de contreparties officielles
- ◆ Le Maroc pénètre l'Afrique subsaharienne... en silence et avec succès



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)